

Circonscription de Saint-Gilles Croix de Vie

NOM DE L'ÉCOLE : Ecole publique « le Petit Prince »

Adresse de l'école : 22 rue de la Grande Vigne 85800 Le Fenouiller

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 20 JUIN 2023

Etaient présents :

ENSEIGNANTS:

M Boivin, classe de CM1-CM2; Mmes Bouttier (complément direction) et Deslandes, classe de TPS-PS-MS (direction); Dubois, classe de MS-GS; Gautreau, classe de CP-CE1; Lafanechère, classe de CE2-CM1; Loret, classe de CE1-CE2.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES:

Mmes Morin, Pontoizeau (titulaires)

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS:

Mme Habert (adjointe au Maire, vice-présidente de la commission enfance jeunesse) Mme Dupont (conseillère municipale, membre de la commission enfance jeunesse)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Delphine Gautreau

Absents excusés :

M Joseph (IEN) Mme Tessier, Maire M Majzer (DDEN)

Mmes Orain, Vrignaud, Guionet, Guyet, Aubron, Voisin-Bougard (représentantes des parents d'élèves)

Ordre du jour :

- 1. Evolution des effectifs et prévisions pour la rentrée 2023
- 2. Projet d'école : bilan annuel
- 3. Evènements, sorties, projets
- 4. Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance du 4 avril 2023

Avant de procéder au vote, la Présidente demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à formuler ou des modifications à apporter au compte-rendu de la séance précédente. Personne ne formule de question ni de remarque et le PV est adopté à l'unanimité.

1. Evolution des effectifs et prévisions pour la rentrée 2023

NIVEAU	inscrits septembre 2023
<u>MATERNELLE</u>	
TPS	3
PS	10
MS	19
GS	16
TOTAL	48
<u>ELEMENTAIRE</u>	
СР	13
CE1	16
CE2	17
CM1	22
CM2	18
TOTAL	86
TOTAL GENERAL	134

La prévision ajustée fin mai et transmise à la DSDEN était de 136 élèves (2 demandes de radiation depuis cette date).

Le Conseil des maitres de l'école travaille actuellement sur des hypothèses de répartition des élèves pour la rentrée prochaine. Nous devrions avoir des effectifs de classe allant de 20 à 24 élèves.

Les répartitions définitives seront affichées à l'école le soir de la pré-rentrée (vendredi 1er septembre).

L'équipe change en partie avec le départ de M BOIVIN, et Mmes BOUTTIER et LAFANECHERE.

Un poste d'enseignant en élémentaire a été attribué à titre définitif à M DELLA-SCHIAVA (venu se présenter aujourd'hui aux membres du Conseil d'Ecole).

Les 2 autres postes seront prochainement attribués à titre provisoire (seulement pour 1 année scolaire).

2. Projet d'école : bilan de l'année 1

Axe 1 : Réinstaurer un climat scolaire serein

- L'ENT E-Primo a été mis en service et utilisé par toutes les classes : son utilisation va pouvoir se poursuivre et se diversifier avec l'expérience.
- Les élèves de CM2 volontaires ont pu guider les nouvelles familles venues visiter l'école lors de la matinée portes-ouvertes : bilan positif de la démarche tant pour les élèves que pour les visiteurs.
- Des ateliers en arts visuels permettant de mélanger 3 classes ont été menés chaque trimestre pour l'ensemble de l'école : bilan positif, à réitérer.
- L'Enquête Locale Climat Scolaire a été déployée auprès des élèves, des familles et des personnels : les conclusions vont permettre de développer des axes d'amélioration au cours des années à venir.

Axe 2 : Renforcer les compétences des élèves en calcul et résolution de problèmes

- Nous constatons de très bons résultats au niveau des évaluations nationales, notamment CP mi-année pour lequel un retour précis nous a été fait par notre administration.
- Le calcul mental est pratiqué quotidiennement dans les classes d'élémentaire.
- intégration de l'application calcul@tice dans E-Primo réalisée pour les CM1/CM2

Axe 3 : Rétablir la continuité et la cohérence du PEAC

- L'objectif de fréquentation au moins une fois par an d'un lieu culturel pour tous les élèves a été dépassé : cinéma (2 ou 3 fois pour tous les élèves), bibliothèque municipale (pour 5 classes), salle de spectacle de la Balise (2 classes), spectacle musical à la salle de la Conserverie (2 classes), Historial de la Vendée (2 classes), Logis de la Chabotterie (2,5 classes), Puy du Fou (1,5 classes). Chaque élève a pu fréquenter au moins 3 lieux culturels différents.
- Objectif également dépassé : Les élèves de toute l'école ont pu participer à la création et à la représentation de 2 ou 3 spectacles vivants (chorale de Noël, fête de la musique, fête d'été).
- L'appel à des intervenants extérieurs a permis de compléter les enseignements dans plusieurs domaines : Gendarmerie (permis piéton et internet), Béa'nature et la Cicadelle (développement durable), infirmière scolaire (santé et bien-être, respect de soi et des autres), bénévoles de l'association "Lire et Faire Lire" (lectures hebdomadaires en maternelle et balade contée), éducateur sportif du club de rugby de St Hilaire (projet pour les 4 classes d'élémentaire) ...
- ateliers arts visuels (voir axe 1)

Cet axe a favorisé le lien avec les différents partenaires et le soutien financier de la municipalité et de l'APE a notamment permis la réalisation de projet coûteux (tel que le Puy du Fou financé intégralement par l'APE).

3. Evènements, sorties et projets

Calendrier des sorties, projets et manifestations de l'année scolaire 2022-2023 (en annexe) mis à jour.

Code couleur utilisé :

	Activités sportives	Autour du livre	Ateliers artistiques
- 1		Autour de la nature et du	Hors temps scolaire
	concerts, visites culturelles)	développement durable	
	Parcours citoyen		

Comme cela peut être constaté sur le calendrier, les activités sont nombreuses et variées. Les pratiques sportives y sont particulièrement présentes afin de répondre à une commande du Ministère en lien avec une problématique de santé publique.

Une représentante des parents d'élèves demande s'il serait possible de mettre un code couleur par classe plutôt que par catégorie d'activité. La Directrice répond que cela n'est pas envisageable car une même activité concerne souvent plusieurs classes de l'école.

4. Questions diverses

Les représentants des parents d'élèves ont adressé un questionnaire aux familles afin de recenser les remarques ou questions qui pourraient être traitées en Conseil d'école.

Pour les points qui ne seront pas abordés ici : soit ils ont fait l'objet d'une réponse aux représentants qui pourront revenir vers les familles concernées, soit ils n'entrent pas dans les prérogatives du Conseil d'école. Dans ce dernier cas, les remarques ont été prises en compte et pourront faire l'objet d'ajustements ou de débat au sein du Conseil des maîtres de l'école.

Une question récurrente concerne l'organisation d'une classe de découverte :

Le contexte pandémique des 2 années scolaires précédentes nous a d'abord empêché de mettre en œuvre un séjour que nous avions programmé puis à être prudents sur son report par crainte qu'il ne puisse aboutir. Le fait de ne pas reprendre ce projet pour l'année scolaire 2022/2023 relève d'une décision multifactorielle propre à l'équipe enseignante qui n'a pas à justifier ses choix pédagogiques dans la mesure où ceux-ci demeurent conformes aux programmes d'enseignement nationaux. De plus, le temps a joué en notre défaveur car M Boivin avait pris contact avec l'organisateur potentiel dès septembre mais la personne en charge du dossier était en congés. A son retour, elle a été débordée et lorsque nous avons relancé la demande, il n'y avait plus de place.

L'organisation d'un séjour avec ou sans nuitée dans les années à venir fera l'objet d'une réflexion au sein de l'équipe pédagogique dès lors que l'ensemble des enseignants seront nommés.

Mme Habert fait également remarquer que l'organisation d'une classe de découverte occasionne de nombreuses contraintes (administratives, légales, financières, humaines, etc...).

L'équipe enseignante souligne également que les séjours qui ont pu avoir lieu jusqu'à maintenant ne sont pas nécessairement actés (classe de neige, voile...) pour les années suivantes.

Une autre remarque fréquente aborde des sujets tels que : le carnaval, un potager, des activités pédagogiques diverses...

L'école est un lieu d'apprentissage. Les activités mises en œuvre sont guidées par l'intérêt pédagogique permettant d'aboutir à l'acquisition de compétences, de savoir-faire et de savoir-être pour les élèves. Les choix des enseignants ne sont en aucun cas guidés par une logique de loisirs ou de consumérisme. Certaines « habitudes » ont fait place à d'autres activités jugées plus riches pédagogiquement ou bien par volonté de diversifier les propositions culturelles, scientifiques ou sportives.

Parmi les remarques et questions recensées par les représentants des parents d'élèves, plusieurs concernaient la municipalité. Les élues y répondent donc :

- Surveillance de la cour, manque d'encadrants sur le temps de la pause méridienne : Il y a des enfants « dynamiques » et pas toujours respectueux (des règles, de leurs camarades et des adultes). Le règlement va désormais être appliqué plus strictement. Mme Revol (coordinatrice) est en arrêt maladie, cela a pu engendrer un certain « flottement » pour s'adapter en son absence. Des activités sont désormais proposées (sans obligation) aux enfants sur ce temps.
- Question concernant l'aide apportée aux enfants pendant le repas au restaurant scolaire : La viande des enfants de maternelle est servie coupée pour tous, il n'y a jamais d'aliment difficile à couper, les enfants peuvent se faire aider à condition de le demander.
- Les élus envisagent de proposer aux parents des associations des 2 écoles de venir déjeuner périodiquement au restaurant scolaire (2 à la fois) afin de pouvoir constater par eux-mêmes le déroulement des repas.
- Difficultés à contacter l'accueil périscolaire par téléphone ou mail : cela a été résolu avec la répartition des tâches dans l'attente du retour de Mme Revol.
- Modification des horaires de l'accueil périscolaire : ce n'est pas envisagé car c'est un budget trop conséquent pour peu de familles concernées.
- Goûter à l'accueil périscolaire : il est rappelé qu'il s'agit d'une collation et pas d'un repas, si les enfants mangeaient davantage le midi, ils auraient probablement moins faim au retour au domicile.
 Ce service est gratuit, optionnel et a été mis en place dans un souci d'équité et d'équilibre alimentaire.
- Le temps alloué au petit déjeuner de l'accueil périscolaire a été élargi de 10 minutes.
- L'équipe enseignante précise que les animateurs peuvent prendre leur temps le matin car les élèves ont jusqu'à 9h00 pour entrer en classe. Il n'est donc pas utile (et même parfois nocif car source d'agitation) qu'ils arrivent avant 8h50.
- Circulation des piétons sur le parking : Il est rappelé que ceci est d'abord de la responsabilité des adultes qui accompagnent les enfants. Le parking est bien fait pour que les piétons puissent s'y déplacer en toute sécurité (trottoirs, passages piétons). Le passage plus fréquent et à un horaire adapté (entre 8h50 et 9h00, à 16h30) de M Picandet (Policier Municipal) est suggéré.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h50.

Au Fenouiller, le.

La Secrétaire de séance Delphine Gautreau La Directrice Caroline Deslandes

<u>Copie transmise à</u>: Monsieur L'IEN de la circonscription

Madame la Maire de la commune du Fenouiller

Madame l'Adjointe, vice-présidente de la commission enfance/jeunesse

Monsieur le Délégué de l'Éducation Nationale

Mesdames et Monsieur les représentants des parents d'élèves

Mesdames et Monsieur les enseignants de l'école